

Acide sulfamique

Fiche toxicologique synthétique n° 209 - Edition 2007

Pour plus d'information se référer à la fiche toxicologique complète.

Formule Chimique	Nom	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro index	Synonymes
NH ₂ SO ₃ H	Acide sulfamique	5329-14-6	226-218-8	016-026-00-0	Acide sulfamidique, acide amidosulfurique



ACIDE SULFAMIQUE

Attention

- H315 - Provoque une irritation cutanée
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
- H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Les conseils de prudence P sont sélectionnés selon les critères de l'annexe 1 du règlement CE n° 1272/2008.
226-218-8

Propriétés physiques

Nom Substance	N° CAS	Etat Physique	Point de fusion	Pression de vapeur
Acide sulfamique	5329-14-6	Solide	205 °C	0,78 Pa à 20 °C 2,5 Pa à 100 °C

Méthodes de détection et de détermination dans l'air

Aucune méthode de prélèvement et dosage applicable en hygiène professionnelle n'est disponible.

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucune VLEP n'a été établie pour l'acide sulfamique.

Pathologie - Toxicologie

Toxicité expérimentale

Toxicité aiguë

La toxicité aiguë de l'acide sulfamique est faible. C'est un irritant potentiellement sévère pour l'œil et la peau chez le lapin.

Effets génotoxiques

Les tests réalisés in vitro sont négatifs.

Effets cancérogènes

Aucune donnée n'est disponible chez l'animal.

Effets sur la reproduction

Aucune donnée n'est disponible chez l'animal.

Toxicité sur l'Homme

L'ingestion accidentelle d'acide sulfamique peut entraîner des atteintes digestives. Les projections peuvent être responsables d'effets irritant voire corrosif pour la peau et les muqueuses oculaires. Des manifestations cutanées sont rapportées lors de contacts cutanés répétés. Aucune donnée n'existe sur les effets chroniques généraux, mutagènes, cancérogènes ou sur la reproduction.

Recommandations

En raison notamment des propriétés irritantes de l'acide sulfamique, voire corrosives dans le cas de solutions concentrées, des mesures de prévention et de protection s'imposent lors du stockage et de la manipulation de ce produit.

Au point vue technique

Stockage

- Stocker le produit dans un endroit sec, bien ventilé, à l'écart des sources de chaleur, des agents oxydants et des substances facilement inflammables.
- Dans le cas des solutions aqueuses, le sol des locaux sera imperméable et formera cuvette de rétention afin qu'en cas de déversement accidentel, le liquide ne puisse se répandre au-dehors.
- Conserver l'acide sulfamique à l'abri de l'humidité. Les récipients seront soigneusement fermés et étiquetés. Reproduire l'étiquetage en cas de fractionnement des emballages.

Manipulation

- Éviter l'inhalation de poussières. Dans ce but, prévoir une aspiration aux postes de travail présentant ce risque.
- Pendant le détartrage avec les solutions d'acide sulfamique, prévoir sur les appareils à détartrer un orifice d'évacuation des gaz formés (dioxyde de carbone). Aérer le local pendant toute la durée de l'opération.
- Éviter le contact du produit avec la peau et les yeux. Mettre à la disposition du personnel vêtements de protection, gants de caoutchouc et lunettes de sécurité. Ces effets seront maintenus en bon état et nettoyés après usage.
- Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.
- En cas de fuite ou de déversement accidentel, récupérer le produit, neutraliser les résidus puis laver à grande eau la surface ayant été souillée.

Conduite médicale à tenir

- Des recommandations médicales spécifiques existent concernant certains organes cibles.
- Lors d'accidents aigus, demander dans tous les cas l'avis d'un médecin ou du centre antipoison régional ou des services de secours médicalisés d'urgence.
- En cas de contact cutané, laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Retirer les vêtements souillés. Si la contamination est étendue ou prolongée et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, consulter un médecin.
- En cas de projection oculaire, laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Consulter rapidement et systématiquement un ophtalmologiste.
- En cas d'ingestion de solutions diluées (pH supérieur à 1,5) ou d'une très faible quantité, administrer un ou deux verres d'eau. Consulter un médecin.
- En cas d'ingestion du produit solide, de solutions concentrées dont le pH est inférieur à 1,5 ou de solutions dont le pH n'est pas connu, ne pas faire boire, ne pas tenter de provoquer des vomissements. Faire transférer rapidement en milieu hospitalier pour bilan des lésions, surveillance et traitement symptomatique si nécessaire.
- Placer la victime en position latérale de sécurité si elle est inconsciente et mettre en œuvre, s'il y a lieu, des manœuvres de réanimation.